

## Plan d'urgence pour les écoles !



### La situation dans les écoles est explosive !

Combien de temps tiendront encore les équipes face à ces conditions de travail déplorables ?

En décidant l'embauche de contractuels enseignants du 1er degré, le Ministre reconnaît l'urgence de recruter de nouveaux professeurs...

**Pour FO :  
Il faut des postes statutaires !  
Pas des postes précaires !**

### Enseignants non remplacés : Ca suffit !

L'ampleur sans précédent du non remplacement en ces temps de crise sanitaire ne fait que mettre en évidence l'insuffisance criante de postes et de personnels dans notre département.

Quelques exemples de remontés des collègues :

- Ecole maternelle Bonneveine à Marseille le mardi 24 novembre : 42 élèves dans une classe !
- Ecole maternelle les Bressons à Salon le lundi 30 novembre : 35 élèves par classe en moyenne !
- Ecole maternelle la Bricarde à Marseille le lundi 23 novembre : il manque 3 ATSEM sur 7
- Ecole élémentaire St Tronc la Rose à Marseille : concierge partie en retraite non remplacée et il manque 2 agents en ASA non remplacés
- Ecole maternelle Simone Thoulouze à Carry : fiche DGI de la directrice car aucun remplaçant et pas de solution pour éviter le brassage lors des répartitions des élèves. Le protocole sanitaire ne peut plus être respecté

Près de 50% des classes du département ont une moyenne de plus de 25 élèves/classe.

La totalité des Brigades REP+ sont réquisitionnés sur des missions de brigade départementale

La majorité des brigades départementales sont placés depuis la rentrée de septembre sur des postes vacants à l'année.

Les RASED sont exsangues, des postes de psychologues scolaires restent vacants, il n'y a plus assez de postes d'infirmières et de médecins scolaires pour couvrir toutes les circonscriptions... et toujours 1 seul poste de médecin scolaire pour 10.350 enseignants du 1er degré !

### La réponse du Ministre : les contractuels !

Le 12 novembre, suite aux mobilisations du 10 novembre et face au mécontentement grandissant des parents, le Ministre Blanquer annonce le déploiement de professeurs remplaçants dans le 1er degré !

« Nous allons déployer plus d'assistants d'éducation plus de professeurs remplaçants dans le 1er degré comme dans le 2nd degré chaque fois que cela sera nécessaire »

Dans les Bouches du Rhône, ces propos se traduisent par l'embauche à la hâte de **107 contractuels pour un CDD de 3 mois** jusqu'aux congés d'hiver (19 février 2021) qui vont pallier principalement le problème de remplacement des enseignants « vulnérables » (en ASA).

### Cette annonce confirme notre analyse : Oui il manque des personnels dans les écoles et les établissements et le ministre est bien obligé de le reconnaître !

Mettre en place un état d'exception pour 3 mois, c'est nier le besoin d'un plan d'urgence immédiat et pérenne dans nos écoles.

Recruter des personnels contractuels c'est instituer la précarité en lieu et place du recrutement de personnel sous statut

**Pas de formation = pas de statut = précarité !**

Au lieu de créer des postes en urgence, au lieu de recruter tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et de réabonder celles-ci, au lieu de recruter des étudiants en Master pour leur offrir l'année suivante un statut de fonctionnaire stagiaire, le ministre fait le choix d' « ubériser l'Education nationale » !

### STOP à la précarisation des professeurs des écoles !

Embauche massive de fonctionnaires stagiaires par la liste complémentaire au concours du CRPE

Tous les besoins en postes, en classes, en personnels et en heures d'enseignement doivent être satisfaits de manière pérenne pour permettre dès aujourd'hui de remplacer toutes les absences, d'alléger les effectifs...

**560 milliards d'aides pour les grandes entreprises et des miettes pour l'Education nationale et les Hôpitaux, c'est indécent, c'est inacceptable !**



## Les consignes du SNUDI FO 13

1/ Signalez au syndicat toute absence non remplacée dans les écoles (enseignant, AESH, personnel municipal) afin de mettre au grand jour la réalité vécue par les équipes sur le terrain.

Définissez vos besoins en postes d'enseignants, de remplaçants, de maîtres spécialisés, d'AESH, d'agents territoriaux...

Le SNUDI FO 13 relayera ces infos et revendications auprès de la DSDEN, des municipalités et de la presse.

Je signale au syndicat !

Cliquer ici

2/ Signalez tout dysfonctionnement à votre IEN en utilisant les outils à votre disposition.

Mettez le syndicat en copie : [Ne restez pas isolés !](#)

La [fiche d'alerte \(modèle\)](#)

La [fiche DGI](#) ou [RSST](#) !

TELECHARGER

3/ Signez la pétition en ligne pour exiger du Ministre un plan d'urgence pour nos écoles et la protection des personnels et des élèves.

Le SNUDI FO 13 transmettra les signatures à la DSDEN.

Je signe !

Cliquer ici

4/ Informez les parents d'élèves de la situation de danger dans votre école en proposant un courrier à distribuer aux élèves (sous pli cacheté ou au portail).

Le SNUDI FO 13 propose un modèle-type à adapter en fonction de la situation de votre école

Envoyez la copie au syndicat !

Modèle-type

Cliquer ici

**Ne restons pas isolés, rassemblons-nous, élaborons nos cahiers de revendications pour faire face à cette volonté gouvernementale de destruction de notre Ecole, de nos conditions de travail et de nos statuts.**

**Mobilisons-nous ensemble pour obtenir des postes et des locaux !**



Participez à notre prochaine RIS (en visio)

Ouverte à tous !

**MERCREDI 9 DECEMBRE à partir de 9h**

Pour participer à la réunion Zoom depuis votre ordinateur, cliquez sur ce lien :

<https://us02web.zoom.us/j/85856270792?pwd=aVBjBjdnFME8rWWZmaWc2Q3FuZGJz09>

Depuis l'application, rentrez les codes suivants

ID de réunion : 858 5627 0792 Code secret : 726434

**RAPPEL : Vous avez droit à 9h de RIS par année scolaire.**

Vous pouvez utiliser votre crédit d'heure de RIS pour remplacer une animations ou une conférence pédagogique, conseils des maîtres, conseil d'école...

Il vous suffit de renvoyer à votre IEN, 48h avant la réunion que vous souhaitez remplacer, le [formulaire RIS à télécharger ICI](#)



PLUS QUE JAMAIS,  
POUR VOUS PROTEGER

**SYNDIQUEZ-VOUS !!!**

Nouvelle carte 2021 disponible !

**>>ICI<<**

Quels avantages ?

1/ Vous êtes syndiqués de janvier à décembre 2021. le mois de décembre 2020 est offert !

2/ Vous pouvez fractionner votre paiement jusqu'à 10 mensualités. La 1ère s'effectuera fin janvier 2021

3/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts

4/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement

5/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.

6/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...

**SNUDI FORCE OUVRIERE 13**

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

[www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

